



excelia
BUSINESS SCHOOL

Ateliers de Rivages de France
Marseille - 24 novembre 2021

Comment gérer l'intensité de la fréquentation des espaces naturels littoraux et lacustres ?

Jérôme PIRIOU

Docteur en géographie

Professeur associé en management du tourisme

Centre de Recherche en Intelligence et Innovation Managériales (CERIIM)

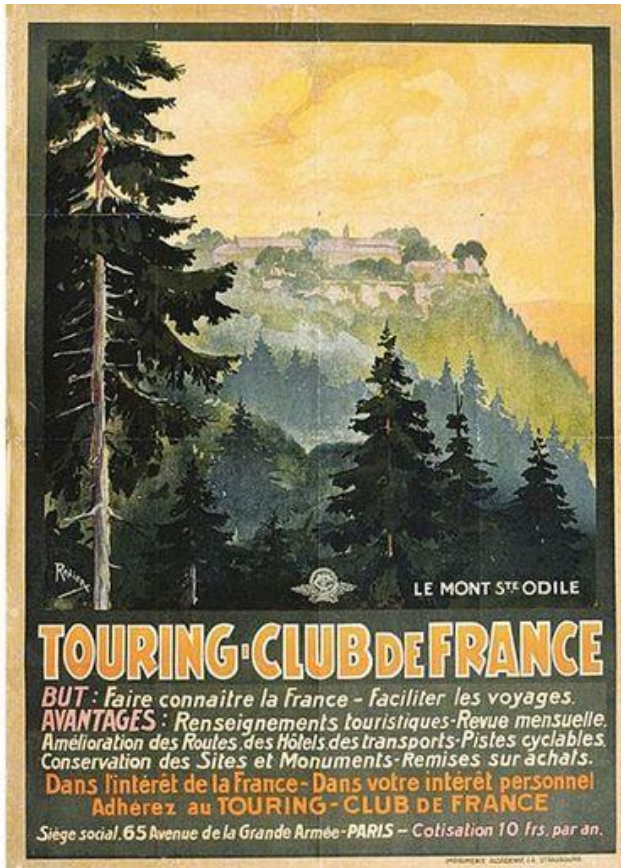
Chercheur-associé UMR 6590 ESO-Angers

piriouj@excelia-group.com





Tourisme et environnement: une relation ambivalente



- Le **tourisme** à l'origine de **protection** et de la **transformation de territoires** (Touring Club de France, Club Alpin Français, Syndicats d'initiatives)
- Rôle majeur dans l'**institutionnalisation** de **règles de protection** des **espaces naturels** (Boyer, 2000; Gauchon, 2002)
- Critique du tourisme comme « activité consommatrice » d'espaces et **perturbatrice** pour les **écosystèmes naturels**
 - augmentation de fréquentation de sites naturels « hauts lieux »
 - dégradation des espaces fragiles (Deprest, 1997, Mounet et al., 2000)



Vers un contrôle du développement touristique ?



Stationnement des véhicules au pied du sémaphore de la Pointe du Raz en 1930, source : Commune de Plogoff, site web de la commune, consulté le 01.11.2015, URL : <http://www.plogoff-pointeduraz.com/patrimoine/histoire>



- L'État intervient pour favoriser la **restauration de sites** et inciter la mise en place d'une **politique locale de gestion des flux**
- Cas de la **Pointe du Raz** (Vourc'h, 1999; Girard, 2018)
 - 1909 : hôtels construits, restaurants, commerces souvenirs et les voitures se stationnent au bout de la pointe
 - 1958 : Classement de 72 ha pour protéger
 - 1975 : projet de centrale nucléaire, abandonné en 1981
 - 1991: création d'un syndicat mixte pour l'aménagement et la protection
 - 1993 : Opération Grand Site (démolition parkings et bâtiments, reconstruction, revégétalisation, nouveaux aménagements parkings, sentiers)

Aujourd'hui 800 000 visiteurs par an



Quelle conciliation entre protection des milieux et fréquentation du tourisme et des loisirs ?

- **Concurrence accrue des destinations**, difficultés à anticiper les changements (Viès, 2014)
- Nouvelles attentes et pratiques des clientèles, **plus respectueux de l'environnement**, un tourisme responsable, un « slow » tourisme (Lequin, 2011; Lebreton, 2020)
- Recherche d'une **meilleure articulation** entre la **gestion des flux**, leurs **retombées** et la **nécessaire ouverture** aux publics (Chadenas et al., 2020)
- Depuis les années 1980 : + 2000 documents publiés dans le monde sur la « **surfréquentation** » **des sites et la capacité d'accueil** (Stankey et al., 1990)



5 points admis par les chercheurs sur la « surfréquentation » des espaces naturels

1. Il n'y a **pas de calcul mécanique** d'une « **capacité de charge** »

⇒ toute utilisation par un visiteur produit des changements environnementaux.

2. Il n'y a **pas de cause à effet linéaires ou proportionnelles** entre une **forte quantité d'utilisation** et les **impacts**.

⇒ de faibles pratiques équestres impactent plus qu'un usage très important d'un même sentier par des randonneurs piétons

3. La « capacité de charge » est un **concept produit par un jugement de valeur**

⇒ ce n'est pas un pur produit mécanique entre rapport de fréquentation et les ressources naturelles, il y a une intervention politique



5 points admis par les chercheurs sur la « surfréquentation » des espaces naturels

4. La connaissance de la « capacité de charge » **ne permet pas de déterminer à elle seule ce qu'il faut faire pour garder un équilibre** entre **protection des sites et usage des visiteurs** (maximisation des retombées).

5. Pour de nombreux acteurs, **le changement est inacceptable**

⇒ mais prise de conscience que les changements des milieux accompagnent inévitablement leur utilisation par les visiteurs



Enfin, une certaine vision de la Nature par les visiteurs



- Déplacement vers un « monument naturel » **expression d'un désir de nature « sauvage », « vierge »** (Pickel, 2014)
- Pour autant, un **besoin de sécurité**, de **bonnes conditions d'accès**, d'**entretien**, de propreté (Viès et al., 2016)
- Recherche d'**aménagement légers**, intégrés au paysage
- Recherche d'« **espaces publics de nature** » par analogie à des « espaces publics urbains »
- Bien commun naturel : **ressource à la fois matérielle et immatérielle** concourent, par la valorisation, à la **transition des territoires** (mobilités, énergétiques, etc.)